



TROISIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

**Propositions concernant les rapports
sur la suite donnée à la Déclaration
de principes tripartite sur les entreprises
multinationales et la politique sociale**

1. Au cours de la 295^e session du Conseil d'administration (mars 2006), la sous-commission a examiné un document qui décrivait dans leurs grandes lignes les options envisageables pour évaluer la suite donnée à la Déclaration de principes tripartite sur les entreprises multinationales et la politique sociale (Déclaration sur les EMN)¹. Elle avait demandé ce document parce qu'elle était préoccupée par le faible taux de réponse à la huitième enquête et par le caractère peu détaillé des réponses reçues². Par la suite, le Conseil d'administration a demandé au Bureau de préparer, «en tenant compte de la discussion de la sous-commission ... un document plus détaillé présentant les options préférées ... afin de décider ... des éventuelles révisions à effectuer»³.
2. Le présent document expose plus en détail les différentes options envisageables pour modifier la procédure actuelle à partir de la pratique suivie jusqu'à maintenant et compte tenu de ce que font les autres organisations internationales. A cet égard, il est rappelé qu'en 1978 le Conseil d'administration a invité les gouvernements à faire rapport périodiquement sur la suite donnée à la Déclaration sur les EMN après consultation appropriée des organisations nationales d'employeurs et de travailleurs, et qu'il a établi ensuite la procédure à suivre pour l'examen de ces rapports. La procédure actuelle, approuvée par la Conférence internationale du Travail⁴, est de nature tripartite et périodique et porte sur la suite donnée par tous les Etats Membres de l'OIT à la Déclaration sur les EMN dans son

¹ Document GB.295/11(Rev.).

² Document GB.294/10(Rev.).

³ Document GB.295/11(Rev.), paragr. 48 c).

⁴ *Résolution concernant la suite à donner à la Conférence mondiale de l'emploi*, Conférence internationale du Travail, 65^e session, *Compte rendu des travaux* (1979). Voir aussi document GB.205/205, paragr. 17, et document GB.209/205.

intégralité, c'est-à-dire dans les cinq domaines dont elle traite⁵. Selon l'ampleur des changements apportés à la procédure actuelle, une décision du Conseil d'administration peut entraîner des mesures complémentaires dans le cadre de la Conférence.

3. Outre le cadre institutionnel pour la réalisation d'enquêtes, il est rappelé que la procédure actuelle est financée pour l'essentiel par le budget ordinaire. Or la plupart des options proposées ci-après exigent un financement extrabudgétaire (voir le paragraphe 6), ce qui soulève la question des moyens qui permettraient de mettre en place un cadre budgétaire viable pour que la procédure révisée puisse fonctionner efficacement en toute indépendance⁶.
4. Dans ses discussions précédentes, la sous-commission a examiné dans leurs grandes lignes les trois premières approches distinctes décrites ci-dessous. A la session de mars 2006, de nombreux participants se sont déclarés favorables à la combinaison d'éléments de ces approches, celle-ci étant concrétisée en particulier par les quatrième et cinquième options présentées ci-après.
 - a) **Perfectionnement de l'approche actuelle de l'enquête mondiale.** L'enquête pourrait comporter deux parties, la première portant sur des questions générales et la seconde sur un domaine de la Déclaration sur les EMN choisi par le Conseil d'administration. L'amélioration de la méthode appliquée actuellement pourrait consister, d'une part, à recourir aux services extérieurs de spécialistes de la conception d'enquêtes et d'experts dans les domaines visés par la Déclaration sur les EMN et, d'autre part, à tester les nouvelles modalités d'enquête dans au moins deux pays. En outre, des mesures seraient prises pour augmenter le taux de réponse en envoyant le questionnaire d'enquête aux partenaires sociaux, aux gouvernements et aux entreprises multinationales par différentes filières (courrier postal et courrier électronique). Il pourrait être demandé à la structure extérieure de l'OIT de prendre une part active dans la diffusion de l'information relative à l'enquête et d'encourager les personnes interrogées à communiquer des réponses détaillées.
 - b) **Approche thématique.** Elle pourrait consister en une analyse approfondie au niveau mondial de l'un des domaines de la Déclaration sur les EMN, lequel serait déterminé chaque fois par le Conseil d'administration. Avant d'entamer l'analyse, un cadre pour la collecte d'informations et de données serait mis au point. Le champ d'étude étant mondial, les principales sources de référence seraient une enquête consacrée à l'un des cinq domaines de la Déclaration sur la base du contexte et de l'objectif de la Déclaration (paragr. 1-7) complétée par des renseignements crédibles à la disposition du public (tant qualitatifs que quantitatifs).
 - c) **Approche régionale/sous-régionale.** Des réunions tripartites régionales/sous-régionales pourraient être consacrées à des domaines visés par la Déclaration sur les EMN. A titre de contribution à ces réunions, chaque pays pourrait établir des rapports nationaux succincts en suivant les principes directeurs élaborés à cet effet par le Bureau. Pendant les réunions, les participants pourraient examiner les bonnes pratiques et les difficultés rencontrées dans l'application de la Déclaration et

⁵ Les cinq domaines en question sont les suivants: politique générale, emploi, formation, conditions de travail et de vie, et relations professionnelles.

⁶ Voir également le paragraphe 7. Le Fonds de réserve du budget ordinaire est utilisé seulement au cas par cas tandis qu'un financement provenant de sources extrabudgétaires demanderait un accord conclu à l'avance concernant l'indépendance de l'Organisation dans toutes les décisions prises, y compris s'agissant de la conception, de la planification, de la mise en œuvre et de l'évaluation de la procédure.

confronter leurs stratégies et leurs solutions. Les rapports produits à l'issue de chaque réunion pourraient servir de base à un rapport de mondial.

- d) ***Combinaison de l'approche thématique et de l'approche régionale/sous-régionale.*** Cette formule pourrait offrir aux mandants une plate-forme régionale/sous-régionale pour un débat approfondi sur l'un des cinq domaines de la Déclaration sur les EMN, lesquels seraient traités à tour de rôle⁷. Une fois le domaine choisi par le Conseil d'administration, il pourrait être demandé aux participants aux réunions régionales/sous-régionales d'élaborer un document succinct sur la suite donnée à la Déclaration sur les EMN en appliquant les principes directeurs élaborés à cet effet par le Bureau. En outre, pour chaque région/sous-région, le Bureau pourrait faire rédiger un rapport sur le domaine choisi sur la base du contexte et de l'objectif de la Déclaration. A titre d'exemple, ces documents pourraient décrire l'impact des EMN sur le monde du travail et la réalité sociale au plan national, les bonnes pratiques recensées dans le cadre de la mise en œuvre de la Déclaration et des propositions tripartites concrètes d'activités de suivi. Un modèle de présentation et d'examen de ces documents pourrait être mis au point par le Bureau pour permettre un dialogue réel et fructueux pendant les réunions régionales/sous-régionales. De plus, un spécialiste pourrait faciliter le débat. Une fois que toutes les réunions régionales/sous-régionales auraient eu lieu, il pourrait être établi un rapport de synthèse générale reprenant les principaux points examinés dans chaque région/sous-région.
- e) ***Combinaison d'une enquête mondiale améliorée avec une analyse thématique approfondie dans un certain nombre de pays.*** En plus de l'enquête mondiale améliorée décrite au point a) ci-dessus, cette formule comporterait une analyse approfondie de l'un des cinq domaines de la Déclaration sur les EMN dans un certain nombre de pays, lesquels seraient déterminés par la sous-commission. On veillerait à ce que toutes les régions soient représentées de manière équilibrée. A la suite d'une mission préparatoire effectuée par le Bureau, un expert technique indépendant et un fonctionnaire du BIT pourraient se rendre dans les pays choisis pour établir une note sur le pays. Des entretiens et des réunions de groupes de réflexion pourraient être organisés avec les mandants. En consultation avec eux, des entretiens pourraient être prévus avec d'autres entités présentant un intérêt pour l'analyse: entreprises multinationales opérant dans le pays, autres ministères et organismes de promotion des investissements. Les thèmes de discussion proposés vont des bonnes pratiques et des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de la Déclaration sur les EMN aux stratégies novatrices visant à promouvoir les principes énoncés dans l'instrument pour influencer la prise de décisions et les pratiques. Des propositions d'activités de suivi dans le cadre des programmes par pays de promotion du travail décent pourraient être élaborées. A l'issue du processus, un rapport mondial récapitulatif pourrait être établi. Cette approche est similaire à celle que l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a adoptée pour ses études thématiques.

5. On trouvera en annexe de plus amples renseignements sur chacune des cinq options susmentionnées, notamment les méthodes employées, le budget provisoire et une analyse de certains des avantages et inconvénients.
6. Un point important à prendre en considération lors du choix d'une approche est la disponibilité des ressources. Le budget ordinaire de MULTI est la principale source de financement. Les enquêtes précédentes ont nécessité au minimum huit mois de travail des

⁷ Selon la pratique actuelle, il est publié une enquête tous les quatre ans environ. A ce rythme, avec cette option, il faudrait vingt ans pour traiter les cinq domaines de la Déclaration sur les EMN. Pour y remédier, on pourrait accroître la fréquence des enquêtes mais cela aurait des conséquences financières.

services organiques et deux mois de travail des services généraux; toutefois, des ressources plus importantes seraient nécessaires pour réaliser à l'avenir des enquêtes de meilleure qualité. Comme les dépenses afférentes au personnel et les autres dépenses doivent être financées avec les ressources existantes, l'option la plus viable sur le plan financier demeure le perfectionnement de la procédure actuelle (option *a*). Le coût estimé des autres options dépasse le budget actuel de MULTI, et il faudrait donc mobiliser des ressources extrabudgétaires auprès des donateurs intéressés. La dépendance vis-à-vis de financements extérieurs peut toutefois soulever des questions concernant la continuité des rapports périodiques sur la suite donnée à la Déclaration.

7. La date à laquelle la décision prise à la présente session sera mise en œuvre dépendra de l'ampleur des révisions apportées à la procédure actuelle. Comme le montre l'annexe, des ressources financières supplémentaires seraient requises pour les options prévoyant l'organisation de réunions (options *c*, *d* et *e*)⁸. Si l'une des quatre options (*b*, *c*, *d* ou *e*) est choisie, les ressources allouées pour le présent exercice biennal et celles proposées pour le prochain exercice seront insuffisantes, et des ressources extrabudgétaires seront nécessaires. Si l'option *a* est choisie sur la base du cycle actuel de quatre ans, la prochaine étape consisterait logiquement en l'élaboration d'un projet de questionnaire pour couvrir la période 2004-2007.

8. *La sous-commission voudra sans doute recommander au Conseil d'administration d'approuver l'une des cinq options proposées ci-dessus.*

Genève, le 17 octobre 2006.

Point appelant une décision: paragraphe 8.

⁸ En 1993, la périodicité de l'enquête portant sur l'ensemble de la Déclaration a été modifiée pour passer de trois à quatre ans à compter de la sixième enquête (document GB.258/10/21, paragr. 15 *b*). Voir également le document GB.294/MNE/1/1 (2000-2003) et le document GB.280/MNE/1/1 (1996-1998), paragr. 2 et 3.

Annexe

Approche	Méthodes	Budget provisoire		Analyse
		Effectifs en mois de travail	Autres dépenses	
a) Perfectionnement de l'approche actuelle de l'enquête mondiale	<p>L'enquête portera dans sa première partie sur tous les domaines abordés dans la Déclaration sur les EMN, la deuxième partie étant consacrée à un seul domaine.</p> <p>Conception améliorée de l'enquête avec une aide professionnelle extérieure.</p> <p>Participation plus active de la structure extérieure.</p> <p>Mise à l'essai de l'enquête avant sa diffusion.</p>	<p>Services organiques: 12 mois.</p> <p>Services généraux: 2 mois.</p> <p>Pour la conception de l'enquête, le suivi, l'analyse et l'établissement de rapports.</p>	<p>Aide professionnelle pour la conception des enquêtes: 12 000 dollars</p> <p>Mise à l'essai de l'enquête: 5 000 dollars</p> <p>Traduction/impression: 10 000 dollars</p> <p>Dépenses de communication et d'administration: 5 000 dollars</p> <p>Sous-total: 32 000 dollars</p>	<p><i>Avantages</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Permet au Bureau d'interroger des personnes dans le monde entier. ■ Contribue à la création d'une base générale de renseignements/connaissances. ■ Constitue un moyen rentable d'obtenir une vue d'ensemble au plan mondial. <p><i>Inconvénients</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ■ La Déclaration sur les EMN étant un instrument non contraignant, le taux de réponse n'augmentera pas forcément malgré les efforts déployés par le Bureau. ■ La vue d'ensemble fournie par l'enquête est fondée sur la perception des personnes interrogées. Celles-ci ne fournissent pas d'analyses complètes étayées par des éléments de preuve.

Approche	Méthodes	Budget provisoire		Analyse
		Effectifs en mois de travail	Autres dépenses	
b) Approche thématique	<p>Analyse approfondie du domaine choisi de la Déclaration sur les EMN au moyen d'enquêtes ciblées et à partir de l'information existante.</p> <p>Mise au point par le Bureau d'un cadre pour la collecte d'informations et de données.</p>	<p>Services organiques: 12 mois.</p> <p>Services généraux: 2 mois.</p> <p>Pour la conception des enquêtes, le suivi, l'analyse et l'établissement de rapports.</p>	<p>Aide professionnelle pour la conception des enquêtes: 12 000 dollars</p> <p>Mise à l'essai de l'enquête: 5 000 dollars</p> <p>Recueil de données supplémentaires: 10 000 dollars</p> <p>Traduction/impression: 10 000 dollars</p> <p>Dépenses de communication et d'administration: 5 000 dollars</p> <p>Sous-total: 42 000 dollars</p>	<p><i>Avantages</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Permet au Bureau d'interroger des personnes dans le monde entier. ■ Constitue un moyen rentable d'obtenir une vue d'ensemble au plan mondial (dans un domaine). ■ Offre une vue d'ensemble complète de l'un des domaines de la Déclaration sur les EMN. <p><i>Inconvénients</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ■ La Déclaration sur les EMN étant un instrument non contraignant, le taux de réponse n'augmentera pas forcément malgré les efforts déployés par le Bureau. ■ Il est très difficile de mener des analyses approfondies pour tous les États Membres dans un laps de temps limité. ■ Les analyses reposent sur la documentation existante. ■ L'étude de tous les domaines traités dans la Déclaration sur les EMN demande de nombreuses années.

Approche	Méthodes	Budget provisoire		Analyse
		Effectifs en mois de travail	Autres dépenses	
c) Approche régionale/sous-régionale	<p>Réunions tripartites régionales/sous-régionales consacrées à l'examen de tous les domaines visés dans la Déclaration sur les EMN.</p> <p>Rapports nationaux élaborés par les mandants selon les principes directeurs du Bureau.</p> <p>Etablissement d'un rapport de synthèse générale.</p>	<p>Services organiques: 8 mois.</p> <p>Services généraux: 2 mois.</p> <p>Pour l'organisation des réunions, le suivi et l'établissement de rapports.</p>	<p>Coût de la mission concernant les experts du siège: 4 000 dollars x 5 = 20 000 dollars</p> <p>Frais de voyage et per diem des participants: 2 500 dollars/personne x 15 personnes (au minimum) x 5 régions = 187 500 dollars</p> <p>Services et installations concernant les réunions: 1 000 dollars x 5 régions = 5 000 dollars</p> <p>Traduction/impression: 10 000 dollars</p> <p>Dépenses de communication et d'administration: 5 000 dollars</p> <p>Sous-total: 227 500 dollars</p>	<p><i>Avantages</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Les réunions fournissent aux mandants une plate-forme interactive qui leur permet d'échanger des informations et des données d'expérience. <p><i>Inconvénients</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Coûts élevés, en particulier les frais de voyage. ■ Ne permet pas de discussion axée sur un pays particulier. ■ Le débat serait tributaire de la qualité des rapports nationaux reçus.
d) Combinaison de l'approche thématique et de l'approche régionale/sous-régionale	<p>Réunions tripartites régionales/sous-régionales consacrées à l'examen de l'un des domaines visés dans la Déclaration sur les EMN.</p> <p>Documents succincts élaborés par les pays selon les principes directeurs du Bureau.</p> <p>Commande de rapports régionaux/sous-régionaux.</p> <p>Rapport de synthèse générale établi par le Bureau.</p>	<p>Services organiques: 8 mois.</p> <p>Services généraux: 2 mois.</p> <p>Pour les travaux préparatoires, le suivi, l'organisation des réunions régionales et la participation à celles-ci, et l'établissement de rapports.</p>	<p>Commande de rapports régionaux/sous-régionaux: 10 000 dollars x 5 = 50 000 dollars</p> <p>Frais de mission: 4 000 dollars x 5 = 20 000 dollars</p> <p>Frais de voyage et per diem des participants: 2 500 dollars/personne x 15 personnes (au minimum) x 5 régions = 187 500 dollars</p> <p>Services et installations concernant les réunions: 1 000 dollars x 5 régions = 5 000 dollars</p> <p>Traduction/impression: 10 000 dollars</p>	<p><i>Avantages</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Fournit une plate-forme pour l'examen complet d'un domaine. ■ Donne la possibilité aux mandants de la région visée d'échanger des informations et des données d'expérience. ■ Allie données qualitatives et quantitatives.

Approche	Méthodes	Budget provisoire		Analyse
		Effectifs en mois de travail	Autres dépenses	
			<p>Dépenses de communication et d'administration: 5 000 dollars</p> <p>Sous-total: 277 500 dollars</p> <p>(Budget estimatif pour des dialogues tripartites avec 5 pays par région, dans 5 régions.)</p>	<p><i>Inconvénients</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ■ L'étude de tous les domaines traités dans la Déclaration sur les EMN demande de nombreuses années. ■ Coûts élevés. ■ Il serait difficile de programmer des activités de suivi par pays. ■ Le débat serait tributaire de la qualité des rapports nationaux reçus.
e)	<p>Combinaison d'une enquête mondiale améliorée avec une analyse thématique approfondie dans un certain nombre de pays</p> <p>Enquête mondiale améliorée accompagnée d'une analyse approfondie de l'un des domaines de la Déclaration sur les EMN dans un certain nombre de pays.</p> <p>Voyages sur place (2 semaines).</p> <p>Présentation de notes analytiques sur les pays.</p> <p>Tenue de débats sur des pays en particulier.</p> <p>Mise au point de stratégies de suivi et propositions d'activités.</p> <p>Rapport comparatif établi par le Bureau.</p>	<p>Services organiques: 8 mois.</p> <p>Services généraux: 2 mois.</p> <p>Pour la conception des enquêtes, les missions de préparation, le suivi, la participation aux missions d'experts, l'organisation des réunions et l'établissement de rapports.</p>	<p>Aide professionnelle pour la conception des enquêtes: 12 000 dollars</p> <p>Missions de préparation du BIT: 6 000 dollars x 5 = 30 000 dollars (2 pays par mission).</p> <p>Missions d'experts en équipe (honoraires des experts, frais de voyage et per diem pour deux semaines): 20 000 dollars/pays x 10 = 200 000 dollars</p> <p>Activités au niveau national dont l'examen tripartite: 5 000 dollars/pays x 10 = 50 000 dollars</p> <p>Traduction/impression: 10 000 dollars</p> <p>Dépenses de communication et d'administration: 5 000 dollars</p> <p>Sous-total: 307 000 dollars</p> <p>(Budget estimatif pour 10 pays.)</p>	<p><i>Avantages</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Permet au Bureau d'interroger des personnes de tous horizons dans le monde entier. ■ L'analyse thématique approfondie vient compléter l'enquête mondiale. ■ Les activités de suivi peuvent être examinées et mises au point dans chaque pays. ■ Fournit une opinion d'expert extérieure sur la situation. ■ Allie données qualitatives et quantitatives. <p><i>Inconvénients</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Coûts élevés.